



# HYDRONIL

HYDROFUGE DE SURFACE, OLÉOFUGE,  
pour APPLICATIONS PROFESSIONNELLES

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Liquide limpide.
- . DENSITE : 1.
- . ASPECT : Incolore
- . POUVOIR COUVRANT MOYEN : Selon porosité 1 litre pour + ou - 5 M<sup>2</sup>.

## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

HYDRONIL est un produit imperméabilisant qui permet aux matériaux traités de respirer. Il apporte une protection efficace et sans modification d'aspect de toutes maçonneries contre les dégradations causées par les agents atmosphériques, formation d'écaillles, effritements, microfissures, moisissures, efflorescence.

Ne modifie pas la teinte des supports traités.

Il facilite l'entretien et le lavage du support.

La maçonnerie traitée peut être peint.

## UTILISATIONS

Imperméabilisation et protection des façades, brique apparentes, pierres, tuiles, béton, ciment, stuc, Peinture à base de ciment. Protection des monuments historiques. Traitement de murs, terrasses, sols.....

Traitement des moisissures avant pose de papiers peints.

Traitement invisible contre l'humidité.

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise pur : consommation 1 litre pour 5 M<sup>2</sup>. selon porosité du support.  
En une seule passe, pulvériser le produit du bas vers le haut jusqu'à refus.  
Eviter de faire un brouillard avec la buse du pulvériseur.  
Peut également s'employer au rouleau, à la brosse ou à la serpillière sans excès.  
Essuyer avec un chiffon tout surplus de produit. Ne pas faire de flaques.  
Séchage 3 à 4 heures.  
Nettoyage du matériel à l'eau avant séchage.

Test de la goutte d'eau.

**Traité** : la goutte d'eau ou la goutte d'huile perle et ne s'infiltre pas dans le matériau.

**Non traité** : la goutte d'eau ou d'huile s'infiltre dans le matériau et tache celui-ci.

## RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29<sup>ème</sup> adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
- Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45CE.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Porter des gants appropriés.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Ne pas appliquer lorsque la pluie ou l'orage peut survenir pendant l'application et le séchage.

Ne pas appliquer sur surfaces gelées ou en période où le risque de gel peut survenir.

Protéger du gel au stockage.

Ne pas stocker en dessous de + 5 °C.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

**Extrait conditions de vente :**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an.

En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



**USINE MICHEL**

**Sarl au capital de 8.000 €**  
**890 Rte de Carpentras**  
**Tél. 04.90.20.10.77**

**R.C. 451.822.837**  
**84740 VELLERON**  
**nil.usine2@free.fr**